MARSANNAY-LE-BOIS
Côte d'Or

Compte-rendu du Conseil Municipal du 09 juillet 2025

A 19 h 30

Sur convocation ordinaire du 01 juillet 2025

Présents : Christophe MONOT Maire ; Raynald STOERCKEL 1er Adjoint ; Anne VERPEAUX 2ème Adjointe ; Pascal EHRHARDT 3ème Adjoint ; Philippe VEUILLET ; Dominique CHAPUIS ; Adeline GAMBINO ; Isabelle ADIER ; Christine BANET ;

Absents : Francis LACROIX 4ème Adjoint a donné pouvoir à Pascal EHRHARDT
Joël THILLIEZ
Philippe PROST
Yannick CHARBONNIER
Julien DI PIPPA

Secrétaire de séance : Raynald STOERCKEL
Lecture du compte-rendu du 30 juin 2025 par Pascal EHRHARDT. Approuvé à l'unanimité.

1) Délibération renouvellement bureau AFR :

Le maire informe le conseil municipal de l'expiration du mandat du bureau de l'association foncière de Marsannay-le-Bois. Il convient donc de procéder à son renouvellement.
Conformément à l'article R. 133-3 du code rural, le bureau doit être nommé pour moitié par le conseil municipal et pour moitié par la chambre d'agriculture pour une période de six ans.
Selon l'article 9 des statuts de l'association foncière approuvés par arrêté préfectoral en date du 03 décembre 2012, le bureau est composé de 6 propriétaires.
Le maire de la commune ou un membre du conseil municipal désigné par le maire étant membre de droit n'a pas n'a pas à être désigné.
Après en avoir délibéré à l'unanimité avec un pouvoir, le conseil municipal désigne en qualité de membres du Bureau de l'Association Foncière, les propriétaires suivants :

- Jean POITOUT
- Jean RUELLE
- Martial AUCORDONNIER
- Jean-François DAMONGEOT
- Valentin QUIROT
- Sylvain LAMBERT

2) Délibération remboursement transport scolaire 2023 2024 :

Monsieur le Maire informe les conseillers que deux enfants demeurant à Quetigny (21380) au 2 rue Elsa Triolet ont emprunté le transport scolaire reliant Marsannay le Bois à Chaignay sur la période scolaire 2023-2024.
Le conseil municipal, après discussion, décide à l'unanimité avec un pouvoir de refacturer les frais d'un montant total de 380 euros à la famille Prabel Ecoffet.

3) <u>Questions diverses :</u>

- La municipalité souhaite récompenser M Alban Roullet pour son stage découverte et Mme Léa HERT pour sa médaille d'argent dans la discipline « Horse Ball » catégorie club2.
- Une réunion a eu lieu avec les professionnels de santé pour la création d'un bureau supplémentaire. Une étude va être menée.
- Changement des portes du premier étage pour une isolation phonique.
- Rendez-vous pour les festivités du 13 juillet à 16H30 au parc Noblot accompagné de l'apéritif offert par la municipalité à 19h00.

<u>Fin de séance à 20h00</u>